

Actualités de PostFinance

pour les éditeurs et les distributeurs de logiciels

PostFinance

N° 1, juin 2021

Page 3 Passage à la QR-facture: infos et conseils

Page 5 Gestion des liquidités améliorée par de nouveaux délais de dépôt

Page 7 Changement majeur dans le domaine ISO 20022



Chère lectrice, cher lecteur,

L'e-facture est l'un des secteurs d'activité stratégiques majeurs de PostFinance. Avec l'acquisition de l'activité d'e-facture de SIX Paynet SA en avril, PostFinance est devenue le partenaire réseau eBill le plus important du marché. Découvrez dans ce numéro ce que cela implique pour vous en tant que partenaire logiciel ainsi que les nouveautés dans le domaine de l'e-facture.

Un autre thème central reste le passage à la QR-facture. À la page 3, découvrez pourquoi vous devriez le faire maintenant et ce à quoi veiller. Nous faisons aussi le point sur l'offre «CredRep» de tilbago et montrons dans quelle mesure nos nouveaux délais de dépôt améliorent la gestion des liquidités. Enfin, vous trouverez, en plus des dates des deux prochains releases prévus cette année, un aperçu de toutes les modifications de la norme ISO 20022 à partir du 22 novembre 2021.

Je vous souhaite une lecture instructive. Si vous avez des questions sur l'un de ces points ou tout autre sujet lié aux logiciels, l'équipe «Software Partner & Services» se tient à votre disposition par e-mail à l'adresse software-info@postfinance.ch.

Nuno Domingos
Responsable Business Architecture & Enabling Solutions

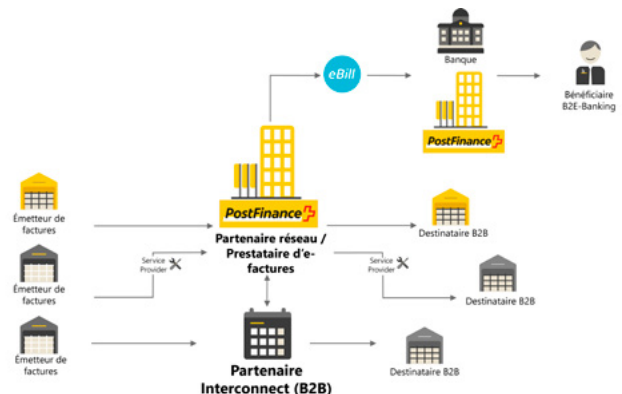
E-facture PostFinance: avantages pour les partenaires logiciels

PostFinance a repris l'activité d'e-facture de SIX Paynet SA, devenant ainsi le partenaire réseau eBill le plus important. Les partenaires logiciels ont simplement besoin d'une interface e-factures liée à PostFinance pour avoir accès à quasiment l'ensemble du marché suisse.

PostFinance est à la fois prestataire d'e-factures, partenaire réseau de eBill et banque affiliée à eBill. C'est donc le seul établissement financier qui peut tout offrir d'un seul tenant. Les partenaires logiciels ont l'avantage de n'avoir besoin que d'une seule interface e-factures. Avec cette interface liée à PostFinance, ils ont accès, grâce à la transmission d'e-factures à eBill et à de nombreuses interfaces B2B interconnectées, à presque tous les destinataires e-facture de Suisse.

Migration de Paynet vers la plateforme PostFinance

Le 1^{er} avril 2021, PostFinance a repris l'activité d'e-facture de SIX Paynet SA. L'ensemble des clients Paynet sera migré vers la plateforme PostFinance avant la fermeture de la plateforme e-factures de SIX Paynet fin 2022. Le transfert se déroulera étape par étape à partir de cet été. Au mois de juillet, les clients seront informés du délai pour la migration.



Impact sur les partenaires logiciels

L'impact technique de la reprise de SIX Paynet dépend de l'interface e-factures existante:

1. Logiciel avec interface actuelle liée à PostFinance
→ Dans ce cas, aucun ajustement technique n'est nécessaire. Les clients actuels peuvent continuer à utiliser l'interface e-factures comme à l'accoutumée et l'activation pour les nouveaux clients reste la même.

Suite à la page 2 ▶

2. Logiciel avec interfaces actuelles liées à PostFinance et à Paynet (double interface)
 - Aucun ajustement n'est requis pour les clients actuels disposant d'une interface liée à PostFinance (voir point 1). Les clients Paynet actuels seront migrés vers le système de PostFinance. Les partenaires logiciels doivent dans tous les cas vérifier si des modifications/ajustements techniques sont requis. Contactez PostFinance pour de plus amples informations.
3. Logiciel avec interface actuelle liée à Paynet
 - Dans ce cas, des ajustements techniques sont impérativement requis. Prenez contact avec PostFinance, l'équipe vous conseille volontiers.

En cas de questions sur l'offre e-factures ou la migration, envoyez un e-mail à: **e-facture@postfinance.ch**

Nouvelle unité «Billing Solutions»

De fait de son importance stratégique et des changements sur le marché en rapport avec l'e-facture/eBill, PostFinance a créé sa propre unité «Billing Solutions». Veuillez adresser désormais vos questions sur l'e-facture et eBill à:

e-facture@postfinance.ch

Merci de continuer à envoyer vos questions sur les canaux, le trafic des paiements (ISO) et la plateforme test à: **software-info@postfinance.ch**

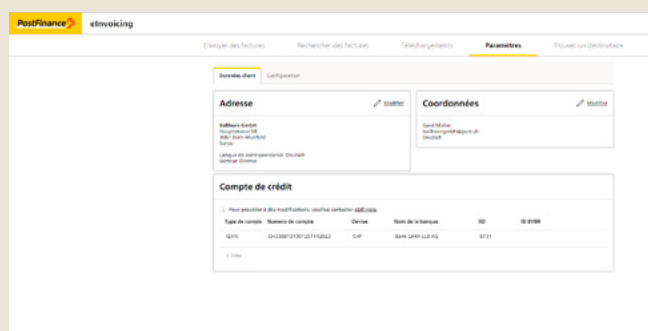
PostFinance poursuit le développement de son secteur e-facture/eBill et reste à disposition pour toute question ou demande.

Nouveautés PostFinance

1. Nouveau portail eInvoicing

Le nouveau portail offre de nombreux avantages aux clients:

- Le client (émetteur et/ou destinataire de factures) dispose d'un nouveau portail moderne. Les fonctions actuelles ont été simplifiées et de nombreuses nouvelles fonctionnalités ajoutées.
- Le nouveau portail eInvoicing remplace la Business Interface actuelle. Les clients sont priés de migrer vers le portail eInvoicing lorsqu'ils accèdent à la Business Interface.
- Les clients peuvent créer eux-mêmes le login d'accès au portail eInvoicing. Les nouveaux clients peuvent s'inscrire eux-mêmes en ligne. L'inscription par voie postale n'est plus requise.
- Les clients peuvent administrer eux-mêmes les utilisateurs et gérer les paramétrages administratifs grâce aux fonctions en libre-service.
- Le monitoring des transactions a été amélioré. Les clients peuvent rechercher, filtrer et analyser leurs transactions selon différents critères.



2. Nouvelles fonctions

Fonction look-up

- La fonction look-up permet à l'émetteur de factures de déclencher lui-même l'inscription du destinataire à eBill, sans devoir attendre que celui-ci le fasse.
- Il est possible d'utiliser la fonction look-up manuellement via le portail eInvoicing ou de manière automatisée via un Webservice.
- Pour les particuliers, l'identification univoque du destinataire sur eBill est l'e-mail; pour les entreprises, il s'agit du numéro d'identification des entreprises (IDE).

- Les clients eBill (destinataires de factures) doivent avoir activé l'option «Ajout automatique» sur le portail eBill. L'émetteur doit considérer le retour positif d'eBill comme une «inscription» et le saisir dans la fiche client.
- Pour que l'émetteur puisse utiliser intégralement la recherche de destinataires, il lui est recommandé de relever au préalable les adresses e-mail ou l'IDE des clients en déclarant que cette information peut aussi être utilisée pour eBill.

Inscription auprès de l'émetteur

La fonction «Inscription auprès de l'émetteur de la facture» (par e-mail) permet aux utilisateurs eBill de s'inscrire directement auprès de l'émetteur, qui peut intégrer cette fonctionnalité à son portail client. Il n'a pas besoin de signer un autre document avec PostFinance en plus du contrat eBill. Cette nouvelle fonctionnalité sera prise en charge par deux nouveaux Webservices:

- Le premier permet au client de déclencher la fonction. Le client reçoit alors une invitation par e-mail avec une clé de lancement, qu'il est invité à saisir sur le site web de l'émetteur.
- Le deuxième permet à l'émetteur de transmettre la clé reçue par le client et, ainsi, d'achever l'inscription du client à eBill.

QR-facture PDF avec procédure de paiement alternative eBill

La procédure alternative eBill et la définition syntaxique des informations de facturation selon Swico doivent se trouver dans le code QR pour garantir une interprétation des données de facturation aussi complète que possible. L'émetteur peut télécharger son PDF avec code QR sur le portail eInvoicing. Il n'est pas nécessaire de fournir d'autres informations. Les données requises sont disponibles via le code QR et la facture est transmise en tant que eBill. Vous trouverez les spécifications pour l'utilisation ici: <https://www.ebill.ch/dam/downloads/qr-code/d0543-fr-01-spec-utilisation-procedure-alternative-ebill-swiss-qr-code.pdf>

Vous trouverez des informations complémentaires ainsi que les liens vers les spécifications techniques et les manuels sur: **postfinance.ch/e-facture-nouvelles**

Passage à la QR-facture

La QR-facture a été lancée il y a un an. Après une phase transitoire, elle remplacera définitivement les bulletins de versement orange et rouges le 1^{er} octobre 2022. Avec l'aide de leurs partenaires logiciels, les émetteurs de factures vont s'atteler au passage à la QR-facture.

La QR-facture a été introduite sous la direction de SIX Interbank Clearing SA le 30 juin 2020. Certaines entreprises ont déjà remplacé leurs bulletins de versement par la QR-facture. D'autres sont en pleine transition, ce qui tombe bien, car elles ont jusqu'au 30 septembre 2022 pour changer: dès le 1^{er} octobre 2022, les bulletins de versement orange et rouges ne seront plus utilisés en Suisse.

Solution de remplacement pour la participation BVR

Depuis début avril 2021, PostFinance n'ouvre plus de participation BVR pour les nouveaux clients BVR. Dès le 31 décembre 2021, les clients BVR actuels, eux non plus, ne pourront plus le faire. Depuis l'été dernier, PostFinance propose les comptes virtuels pour QR-facture comme solution de remplacement, un compte virtuel étant ouvert pour toute participation BVR active. Les paramètres ont été repris et les clients informés en conséquence.

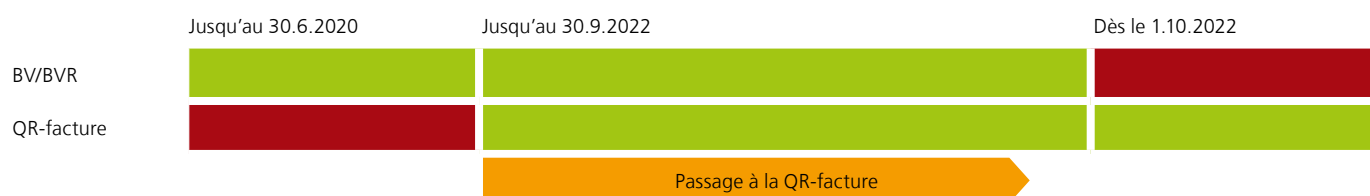
Les nouveaux clients peuvent s'inscrire pour un compte virtuel via un conseiller clientèle.

Les émetteurs de factures doivent passer à l'action

Avec la suppression des bulletins rouges (BV) et orange (BVR), il est urgent que les émetteurs prennent des mesures: avec l'aide de leurs partenaires logiciels, ils doivent passer à la QR-facture afin que le trafic des paiements continue de fonctionner correctement après le 1^{er} octobre 2022. En effet, les destinataires ne pouvant plus payer par BV/BVR à partir de cette date, il existe un risque de défaut de paiement qui aura un impact sur les liquidités.

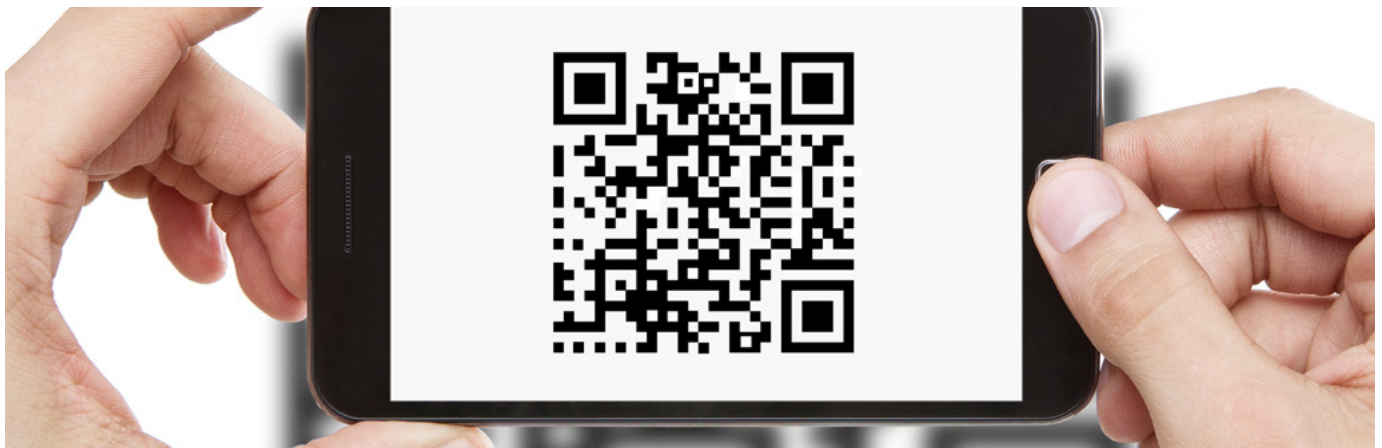
Aide des partenaires logiciels

Pour réussir le passage à la QR-facture, les entreprises – notamment les PME – s'appuient sur leurs partenaires logiciels. Informez donc à temps les émetteurs de la suppression des bulletins de versement au 30 septembre 2022 et contribuez à un changement rapide avec des logiciels prêts pour les QR-factures. Pour les tests, vous disposez toujours de la plateforme de test sur <https://testplattform.postfinance.ch/fr>. Plus d'informations: postfinance.ch/fqr



Processus de la transition

Public cible	Procédure
Le client a déjà une participation BVR et connaît son compte virtuel	Le client passe directement au QR-IBAN . Pendant la phase parallèle entre BVR et QR-IBAN, le client reçoit par défaut lors de la livraison quotidienne soit deux fichiers camt.054 (un pour le BVR, un pour le QR-IBAN), soit toutes les transactions (BVR et QR-IBAN) listées dans un extrait de compte camt.053 avec les détails – selon ce que le client utilise aujourd'hui. → S'il connaît le numéro du compte virtuel, le client peut imprimer et distribuer ses nouveaux titres sans interagir avec PostFinance. Un test client explicite n'est plus nécessaire. PostFinance part du principe que le fournisseur du logiciel a testé au préalable sur la plateforme de test la création correcte des titres et la procédure de lecture.
Le client n'a pas de BVR mais un large nombre de factures suisses avec des titres	Il convient ici d'examiner avec le conseiller clientèle la facturation avec le QR-IBAN et d'effectuer les inscriptions correspondantes pour la remise des données. → Dès que le client reçoit son numéro de compte virtuel et que la remise souhaitée a été confirmée par PostFinance, le client peut entamer la facturation.
Le client effectue de nombreuses transactions à l'étranger	Ici, il est impératif d'utiliser l'IBAN normal et, le cas échéant, de fournir aussi la référence dite SCOR. Si le titre a été payé à l'étranger et la référence SCOR saisie, le bénéficiaire suisse du paiement obtient par défaut un enregistrement individuel dans l'extrait de compte, ici avec la référence SCOR. Toutefois, si le client souhaite que tous ses enregistrements (avec et sans SCOR) soient groupés dans une comptabilisation collective, il doit s'adresser à son conseiller clientèle. Remarque: la saisie de la référence SCOR n'étant pas obligatoire, le taux STP est loin d'être aussi élevé qu'avec le QR-IBAN suisse. → Le titre QR avec le numéro IBAN normal (avec ou sans SCOR) peut être utilisé immédiatement sans inscription. Conseil pour les développeurs de logiciels: veillez à ce que, lors de la facturation à une adresse étrangère, aucun QR-IBAN ne figure sur le formulaire de facturation, mais que seul l'IBAN normal s'y trouve, avec éventuellement la référence SCOR.
Tous les clients restants avec un volume de titres relativement faible	Pour ce groupe, l'IBAN normal est le produit adéquat pour la facturation en Suisse et à l'étranger. Aucune inscription n'est requise. Le crédit est comptabilisé individuellement de manière standard et notifié sur l'extrait de compte camt.053 ou PDF.

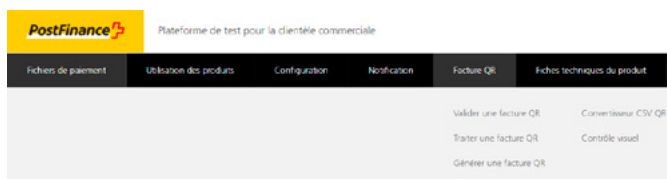


QR-facture: conseils et astuces

Cinq conseils pour être prêt au changement:

1. Nouveau valider le code QR sur la plateforme de test de PostFinance

La QR-facture est-elle correcte? Le contenu du code aussi? Mon niveau de correction d'erreur programmé est-il le bon? La mise en page est-elle correcte? Le validateur QR de la plateforme répond précisément à ces questions: <https://testplattform.postfinance.ch>



2. Niveau de correction d'erreur

Grâce à la correction d'erreur, les données du code QR peuvent être reconstruites ou lues même si elles sont en partie endommagées. Le niveau de correction d'erreur M spécifié par SIX permet une récupération d'environ 15%. Seul le niveau M spécifié est autorisé dans le code QR et garantit un traitement sur tous les canaux.

3. UTF-8

Veillez à n'utiliser dans le code QR que le jeu de caractères Unicode UTF-8 (8-Bit Unicode Transformation Format) et à ce que le message soit codé en UTF-8. Vous éviterez ainsi que les QR-factures soient rejetées ou transmises à l'émetteur avec des caractères en partie erronés ou manquants.

4. Adresse du débiteur final

Vous souhaitez que vos clients économisent durablement des frais lors de versements dans les filiales de la Poste? Grâce

à la reproduction correcte du débiteur final dans le code QR, les données sont reprises automatiquement par le système et transmises au client final pour un traitement ultérieur. Qu'entend-on cependant par «correcte»? Vous codez l'adresse soit de manière entièrement structurée, soit de manière combinée. Les formes mixtes ne sont pas autorisées. Un traitement entièrement automatique sans intervention manuelle n'est donc garanti que si les données d'adresse sont transmises intégralement dans le champ prévu à cet effet.

Exemple de type d'adresse «S» correct:		Exemple de type d'adresse «S» incorrect:	
DEBF – AdresTyp	S	DEBF – AdresTyp	S
DEBF – Nom	Sarah Beispiel	DEBF – Nom	Sarah Beispiel
DEBF – Rue	Musterstrasse	DEBF – Rue	Musterstrasse 1
DEBF – Numéro de maison	1	DEBF – Numéro de maison	
DEBF – Code postal	9999	DEBF – Code postal	9999
DEBF – Lieu	Musterhausen	DEBF – Lieu	Musterhausen
DEBF – Pays	CH	DEBF – Pays	CH

Si des données incorrectes sont fournies, l'émetteur devra s'acquitter des frais suivants (max. 1x par titre):

Cas / champs	Montant	Remarques/recommandation
Si «S» figure dans le code QR, mais que la rue et le numéro maison sont dans le même champ	CHF 0.80	Livré séparément ou livraison «K».*
Si un des champs (nom, rue, numéro maison, NPA ou localité) est manquant	CHF 0.80	D'un point de vue réglementaire, PostFinance est tenue de collecter l'adresse complète de l'expéditeur. Les données manquantes doivent être saisies manuellement dans le système à la filiale de la Poste.
Titre sans montant	CHF 0.04	Montant en sus (comme auparavant)

* «K» est utilisable uniquement jusqu'en 2025.

5. Perforation

Si la QR-facture est destinée à un paiement physique ou envoyée sous forme papier, la perforation est une nécessité absolue. Le papier perforé est disponible auprès des imprimeries. Vous trouverez une sélection de fournisseurs sur: www.paymentstandards.ch/fr/home/readiness/printers.html

Dates releases 2021

Cette année, PostFinance effectue encore deux mises à jour logicielles (RE = unité de release). Les systèmes centraux et environnants sont alors arrêtés et le logiciel est mis à jour.

Ces releases ont lieu le week-end: il n'est donc pas possible de livrer, d'obtenir ou de traiter des données du vendredi soir au dimanche soir.

De plus, le système test n'est que partiellement disponible avant et après le release. Si besoin, contactez le Service à la clientèle pour les prestations électroniques au 0848 848 424 (CHF 0.08/min depuis le réseau fixe).

Les échéances suivantes sont encore à venir cette année:

– RE 21C: 14 et 15 août 2021
– RE 21D: 6 et 7 novembre 2021

En cas de questions sur le release, veuillez écrire un e-mail à software-info@postfinance.ch.

Meilleure gestion de liquidités grâce aux nouveaux délais de dépôt

PostFinance élargit son offre dans le trafic national et international des paiements. Les nouveaux délais de dépôt offrent une gestion des liquidités plus précise aux clients.

Comme communiqué dans la dernière newsletter, PostFinance introduira des délais de dépôt améliorés pour les paiements lors du release du 16 août 2021. Les fichiers pain.001 libérés et livrés avant 12h avec «échéance aujourd'hui» seront exécutés le jour même sans frais supplémentaires.

Les règles suivantes entrent en vigueur dès le 16 août 2021:

- Les mutations ou annulations sont possibles dans e-finance jusqu'à libération définitive du paiement.
- Après libération, le système sélectionne l'ordre pour exécution. Les utilisateurs avec droits de libération complets (c'est-à-dire droit de signature individuelle) ne peuvent plus muter l'ordre.
- Si la couverture du compte de débit est insuffisante, plusieurs tentatives de débit de l'ordre sont effectuées. Si cette opération n'aboutit pas avant la fin du traitement journalier, l'ordre est reporté par défaut au jour de traitement suivant. Les fichiers livrés après 12h (avec échéance = aujourd'hui) sont exécutés le prochain jour ouvré.
- Il n'y a aucun changement pour les ordres express payants. Le délai de dépôt pour les paiements vers les comptes auprès de banques tierces reste à 16h respectivement à 18h pour les comptes chez PostFinance.
- Les versements de rentes nécessitent toujours un certain délai préalable.

Gestion optimale des liquidités

Actuellement, les clients PostFinance ne voient pas les montants BV, BVR et QR-IBAN qui leur sont crédités, car les enregistrements comptables groupés et détaillés ne sont visibles dans e-finance/ le fichier camt que le jour suivant, ce qui complique une gestion efficace et ciblée des liquidités. En plus de l'introduction des nouveaux délais de dépôt, les crédits et paiements accumulés avec enregistrement groupé et date de valeur du même jour seront inclus pour la première fois dans e-finance sous «Avoir disponible» dans l'aperçu des ordres (cf. section Message camt.052

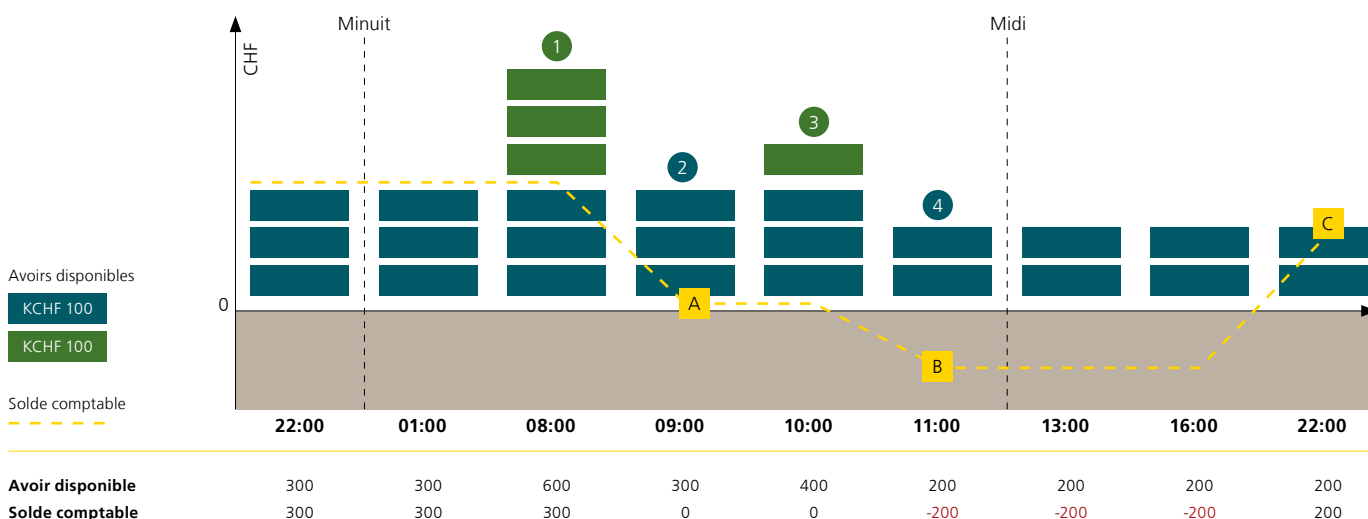
Avantages de la nouvelle solution

- Paiements traités le jour même jusqu'à midi sans frais.
- Paiements du service intérieur transmis le jour même aux banques: les bénéficiaires reçoivent leur argent plus rapidement.
- Processus accéléré pour le client, car l'argent est disponible plus rapidement sur le compte.
- Plus de transparence: le client peut gérer avec précision ses liquidités et évite les frais pour avoir excessif.

à la page 7). Ces informations permettront au client de gérer avec précision ses liquidités et de prendre les dispositions nécessaires. Les détails des paiements sont toujours notifiés après le crédit groupé et selon la périodicité souhaitée.

Exemple du nouveau traitement (cf. graphique)

- 1 La majorité du volume de trafic des paiements est traitée la nuit. Lorsque le client arrive le matin à 8h au bureau, il constate que son avoir disponible a augmenté de KCHF 300 suite au crédit des QR-factures (QR-f). Ces paiements sont comptabilisés le soir même et ajoutés au solde comptable.
- 2 Le client utilise l'entrée de fonds et génère un ordre pain.001 d'un montant de KCHF 300 pour payer des factures fournisseurs urgentes. L'ordre est débité et comptabilisé à 9h. **A** Le débit réduit d'autant le solde comptable.
- 3 Comme plusieurs paiements sont reçus au cours de la journée, le client voit à 10h dans son avoir disponible un nouveau crédit de KCHF 100 (QR-f).
- 4 Le client a jusqu'à 12h pour transférer sans frais le même jour ce nouveau montant: il saisit donc un paiement de KCHF 200 dans e-finance à 11h. **B** Le solde comptable passe donc en négatif jusqu'à ce que le crédit groupé de tous les crédits QR-f du jour (KCHF 400) ait lieu à 20h. **C** À la fin de la journée, le client a un avoir disponible et un solde comptable de KCHF 200. En cas de livraison quotidienne, les détails QR-f avec camt.053/054 sont disponibles au plus tard le lendemain à 6h.



tilbago: «CredRep» disponible pour les fournisseurs de logiciels

Le service numérique complet «CredRep» est disponible pour les prestataires de portail et les fournisseurs de logiciels. La nouvelle solution permet non seulement une collecte entièrement numérique des extraits du registre des poursuites, mais offre aussi le certificat CreditTrust, une nouvelle alternative à l'extrait.

La start-up tilbago, dans laquelle PostFinance détient une participation, a développé «CredRep» en collaboration avec l'équipe d'innovation de PostFinance (voir newsletter de décembre 2020). L'intégration simple de «CredRep» aux portails immobiliers, de crédit et de RH, aux sites web ou à d'autres solutions logicielles permet aux particuliers de commander un extrait du registre des poursuites ou un certificat CreditTrust sous forme numérique. L'extrait est délivré par l'office des poursuites respectif. Quant au certificat CreditTrust du secteur privé, il se base sur les informations de solvabilité d'Intrum et de CRIF.

Certificat CreditTrust basé sur la blockchain

«CredRep» est actuellement la seule solution sur le marché qui offre toutes les alternatives existantes: par exemple, le certificat CreditTrust basé sur la blockchain, de plus en plus accepté. Par

rapport à l'extrait classique, cette alternative intéressante se base sur des données de la Suisse entière et peut être vite consultée, même les dimanches et les jours fériés. De plus, l'authenticité est vérifiée en quelques secondes grâce à la technologie blockchain.

Le groupe Poste utilise «CredRep»

Chez PostFinance, l'extrait du registre des poursuites ou le certificat CreditTrust peuvent être commandés en ligne sur postfinance.ch/pflab-credit-certificate. Depuis peu, la Poste propose aussi aux particuliers l'extrait numérique du registre des poursuites: poste.ch/registre-poursuites

Comment un logiciel ERP utilise-t-il «CredRep»?

Le package avec service complet peut être facilement intégré dans les portails et logiciels existants (plug-and-play), mettant ainsi à la disposition du client dans le processus de bout en bout tous les moyens de paiement courants de PostFinance, y compris TWINT. Cela vous intéresse? Envoyez un e-mail à: software-info@postfinance.ch

tilbago.ch



Faits et chiffres sur PostFinance

La Suisse est un pays de petites et moyennes entreprises. Nos clients commerciaux emploient en moyenne **34 collaborateurs**.

Les **organisations à but non lucratif** forment le plus grand groupe de notre clientèle commerciale. Suivent ensuite la **restauration** puis les secteurs de la **culture**, de la **formation**, des **sciences** et de la **recherche**.

L'utilisateur le plus âgé ayant souscrit une hypothèque sur Valuu a **81 ans**, et le plus jeune a **25 ans**.

Changements majeurs dans le domaine ISO 20022

le 22 novembre 2021

PAIN.001

Modification de la définition des caractères autorisés dans les éléments de référence

Suite au changement de règle, les éléments de référence «Message Identification», «Payment Information Identification», «Instruction Identification» et «End To End Identification» ne peuvent pas se terminer par «/». De plus, ils ne peuvent toujours pas contenir «//» ou commencer par «/». Une violation de ces règles entraîne un rejet.

Compléments à la description de l'«ISO Creditor Reference» avec mode de paiement 3

Si le code de type de référence «SCOR» est utilisé, l'«ISO Creditor Reference» doit être livrée conformément à ISO 11649. Une SCOR livrée est validée par PostFinance et peut mener au rejet du paiement si celle-ci est incorrecte.

Veillez noter que, pour le mode de paiement 3 (paiement bancaire/postal en Suisse), seules les deux combinaisons de référence suivantes peuvent être utilisées:

- Pour les paiements QR avec QR-IBAN, obligatoirement:
 - «Creditor Reference» = une «Référence QR» et
 - «Creditor Reference Type / Prtry» = QRR
- Facultatif pour les autres paiements:
 - «Creditor Reference» = «ISO Creditor Reference» et
 - «Creditor Reference Type / Cd» = SCOR

Exemple:

Creditor Account	Creditor Reference Typ	Creditor Reference
QR-IBAN: CH4431999123000889012	Prtry: «QRR»	Référence QR: 21000000000 3139471430009017
IBAN: CH5800791123000889012	Cd: «SCOR»	ISO Creditor Reference: RF18539007547034

CAMT.05x

Paiement depuis l'étranger vers un QR-IBAN

Un paiement depuis l'étranger vers un QR-IBAN sans référence QR reste crédité sur le compte correspondant en tant qu'inscription au crédit individuelle, comme un paiement international normal.

Enregistrement groupé selon le type de référence SCOR dans le message camt

Actuellement, PostFinance ne propose pas d'enregistrement groupé selon le type de référence SCOR. Dès le 22.11.2021, cela sera techniquement possible, toutefois la valeur par défaut sera toujours «Comptabilisation individuelle».

Si le client souhaite effectuer un groupement d'après SCOR, il doit s'inscrire à ce service auprès de son conseiller. Il doit alors décider s'il souhaite ou non un enregistrement groupé avec toutes les références SCOR sur son message camt.

Codes BTC:

- BTC de niveau C pour l'enregistrement groupé SCOR = PMNT RCDT VCOM
- BTC de niveau C pour les enregistrements individuels SCOR = PMNT RCDT VCOM
- BTC de niveau D délivré comme aujourd'hui (canal en tant que BTC selon les Implementation Guidelines)

Si un client PostFinance avec enregistrement groupé ne souhaite pas explicitement un enregistrement groupé selon SCOR supplémentaire (c'est-à-dire selon SCOR/non SCOR dans un fichier), l'enregistrement groupé reste le même qu'aujourd'hui (SCOR/non SCOR dans un fichier) et donc, le BTC AUTT aussi.

Mapping camt.053/054:

Dans l'EntryReference du fichier camt, PostFinance ne livre rien par défaut pour l'enregistrement individuel. Toutefois, si le service «Grouper selon SCOR» est souscrit, l'EntryReference contiendra l'IBAN.

Exemple:

Valable actuellement				
IBAN	Entrée	Montant en CHF	SCOR/ NON-SCOR	Dans l'enregistrement groupé
CH340900000300123456	Entrée 1	50	SCOR	X
CH340900000300123456	Entrée 2	100	NON-SCOR	X
CH340900000300123456	Entrée 3	10	SCOR	X
CH340900000300123456	Entrée 4	200	NON-SCOR	X

1 enregistrement groupé pour tous les paiements (SCOR et non SCOR) de plus de CHF 360.–

Valable dès le 22.11.2021				
IBAN	Entrée	Montant en CHF	SCOR/ NON-SCOR	Dans l'enregistrement groupé
CH340900000300123456	Entrée 1	50	SCOR	X
CH340900000300123456	Entrée 2	100	NON-SCOR	Y
CH340900000300123456	Entrée 3	10	SCOR	X
CH340900000300123456	Entrée 4	200	NON-SCOR	Y

1 enregistrement groupé pour SCOR de plus de CHF 60.–
1 enregistrement groupé pour non SCOR de plus de CHF 300.–

Camt.052: extension du champ Balance pour la valeur XPCD (avoir disponible)

Actuellement, dans le champ Balance, les codes OPBD sont utilisés pour le solde de départ et les ITBD pour le solde de clôture prévisionnel. Désormais, le solde XPCD avec avoir disponible futur sera aussi listé. Ce solde tient compte des réservations positives et négatives ainsi que des crédits et débits en attente.

Valable actuellement	
Balance +Tp ++CdOrPrtry +++Code <Cd>	Seuls sont utilisés les codes OPBD pour le solde de départ et ITBD pour le solde de clôture.
Valable dès le 22.11.2021	
Balance +Tp ++CdOrPrtry +++Code <Cd>	Seuls sont utilisés les codes OPBD pour le solde départ, ITBD pour le solde de clôture prévisionnel et XPCD pour l'avoir disponible futur.

Nous sommes à votre écoute

L'équipe «Software Partners & Services» se tient à disposition pour toute question sur les produits et services liée aux logiciels ainsi que sur les interfaces électroniques.



Marco Schertenleib
Responsable Produits
Software Partners & Services



Barbara Mischler
Responsable Produits
Software Partners & Services



Christoph Schenker
Responsable Produits
Software Partners & Services

N'hésitez pas à nous contacter par e-mail, à l'adresse **software-info@postfinance.ch** et nous nous mettrons en relation avec vous au plus vite.

Liens utiles pour les éditeurs et les distributeurs de logiciels

Harmonisation du trafic des paiements et place financière suisse	
postfinance.ch/sepa	Informations pour la place financière suisse
www.iso-payments.ch	Recommandations sur l'échange de données entre l'établissement financier et le client
Informations sur les produits	
postfinance.ch/e-commerce	Description de la prestation e-payment et solutions de paiement
postfinance.ch/e-facture	Description de la prestation
postfinance.ch/fqr	Description de la prestation
postfinance.ch/manuels	Téléchargement de manuels, de modèles et de chablon, de modèles d'impression: BV et BVR en CHF et en EUR
Tests et vérifications	
https://e-finance.postfinance.ch/test	Livraison de fichiers programmés OPAE/Debit Direct pour les tests avec téléchargement des fichiers de référence. Il est possible d'utiliser les éléments de login personnels pour e-finance. Les éléments de sécurité pour e-finance peuvent être demandés également auprès du Service à la clientèle pour les prestations électroniques au 0848 848 424.
https://testplattform.postfinance.ch	Plateforme pour les tests end-to-end des formats ISO 20022 (pain.001, pain.002, camt.053, camt.054). Chargement de QR-factures, générateur de codes QR et convertisseur camt.054/CSV QRR. Les données de test sont automatiquement analysées et mises à disposition sous forme de rapport. Convient pour les éditeurs de logiciels et pour les clients (pas de connexion à e-finance requise).
postfinance.ch/browsercheck	Browsercheck
postfinance.ch/systemes-exploitation-et-navigateurs	Systèmes d'exploitation
Newsletter «Actualités de PostFinance pour les éditeurs et les distributeurs de logiciels»	
postfinance.ch/software-info	Archives des dernières publications et inscription électronique pour cette newsletter

Mentions légales

«Actualités de PostFinance pour les éditeurs et les distributeurs de logiciels», édition de juin 2021.

Édition

PostFinance SA
Payment Solutions
Mingerstrasse 20
3030 Berne

Si vous avez des questions, des souhaits ou des remarques, veuillez tout simplement nous envoyer un e-mail à software-info@postfinance.ch. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse postfinance.ch/software-info.